

Suite à la convocation du CTC devant se tenir par Skype le 23 avril, le SNUPFEN et la CGT ont décidé de ne pas participer.

Le quorum n'étant pas atteint un nouveau CTC sera reconvoqué sous 15j (a priori le 6 ou 7 mai) avant la date du 11 mai.

Certaines OS ont évoqué des problèmes dans la régularité de la convocation et l'ensemble des OS présentes ont souligné le fait que la réception de documents de travail (partie RH) moins de 24h avant la réunion n'était pas acceptable pour un dialogue social digne de ce nom.

La réunion a été transformée en réunion d'information et d'échanges.

EFA-CGC a fait lecture de la DL en pièce jointe.

Informations apportées par la Direction :

Situation au 23 avril à l'ONF : 115 suspicions de contaminations, 18 cas avérés.

Les principes mis en avant par la direction : sécurité, équité entre les personnels, reprise d'activité en réponse aux directives du gouvernement.

Reprise de l'activité :

Concernant les sites administratifs : une partie des collègues reprendront le 11 mai, avec une partie en télétravail.

Concernant les opérations de terrain (martelages notamment) : la direction substitue la terminologie « d'opérations coordonnées » à la notion « d'opérations collectives », mettant en avant la distanciation, mais insiste sur le besoin de reprise.

Filialisation : en réponse à notre DL, le directeur général indique qu'« on prendra le temps lorsque les conditions de travail le permettront de faire un point sur la démarche avec les OS. Certes la crise conduit à décaler les calendriers mais l'établissement doit être prêt à faire des propositions aux tutelles pour ne pas être pris au dépourvu ». Ces éléments laissent supposer que la réflexion continuera sans pour autant que nous ayons les informations, ni sur son rythme, ni sur ses éléments d'étape...

Fiches SST : elles ont été conçues en lien avec les préconisations du gouvernement et les préconisations de différents services spécialisés.

La direction précise que ces fiches auraient eu un retour favorable d'un médecin du travail en DT-COA, et également d'un inspecteur du travail en DT-Grand-Est.

Les fiches évoluent et seront présentées au CCHSCT la semaine prochaine.

Equipements de protection :

Délégation a été donnée aux DT pour la réalisation de commandes locales des équipements.

En complément des commandes massives d'équipements au niveau national (gel, gants, savons...)

Masques : à ce stade l'ONF a commandé 200.000 masques (tous types confondus) au niveau national en plus des commandes locales

Une analyse est en cours sur les conditions dans lesquelles les masques seront nécessaires.

Coût de la pandémie : le DG annonce à ce stade un maintien des dépenses, une baisse des rentrées... (mais pas d'effondrement des cours ou des ventes). L'activité de la filière est estimée à 50%...

La perte de recette pour l'ONF est estimée actuellement à 50 M€.

Ordonnance 2020-430 concernant les congés et RTT dans la fonction publique :

Le DG précise que l'ordonnance s'appliquera.

La DRH précise que la majorité des personnels sont en télétravail et non en ASA et que pour le calcul, c'est au prorata du temps passé en ASA qui est pris en compte. Il y aura donc très peu de cas concernés par 10j au total d'imposés.

Pour les personnels en télétravail, ce seront 5j à compter du 17 avril (et avant la reprise normale ou la fin de l'état d'urgence sanitaire).

La DRH précise que l'expertise des modalités de mise en œuvre est en cours.

Mobilité : les dates sont affichées (parution des postes au 15 mai et délais de candidatures au 15 juin) mais susceptibles d'évolution. Dans tous les cas l'objectif est de viser des mobilités pour septembre (contraintes familiales de rentrée scolaire), ce qui induit un retroplanning. Les entretiens entre les candidats et les responsables de services seront possibles par skype ou en présentiel en juin si les conditions le permettent.

Entretiens annuels : en réponse à une nouvelle alerte d'EFA-CGC sur des messages insistants des services RH dans certaines DT, la DRH rappellera les règles aux DT pour que les messages locaux soient cohérents avec le cadrage national, à savoir entretien par skype uniquement si les deux parties en sont d'accord et entretien partiel possible.

Vos représentants EFA-CGC à cette réunion.

(Armelle NOE, Pierre SIGALA, Jean-Marc FALISZEK)

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - 4 rue André Vitu - BP 21078

88051 EPINAL CEDEX 9

Courriel : permanence@efa-cgc.com